



Département du
COMMUNE DE MARLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2025

Date de convocation

21 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Étaient Présents :

Date d'affichage

21 MARS 2025

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe – Serge MOREAU, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence LEKEUX, Hélène MARTIN, Christian HANQUET, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, Elisabeth VAN ACKER, conseillers municipaux.

Nombre de
Conseillers

En exercice.....33

Présents.....26
Votants.....33

N° DEL-25-18

Objet

Signature d'une
convention de mise
à disposition de
locaux au profit du
CCAS de la ville de
Marly

Étaient Absents excusés :

Assia LAZREG, adjointe au Maire, avait donné procuration à Serge MOREAU, adjoint au Maire.

Alice DUPONT-DONNET, adjointe au Maire, avait donné procuration à Mathilde BARBIEUX, conseillère municipale déléguée.

Jeanne-Marie BINOT, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe.

Priscilla DZIEMBOWSKI, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Joël QUENTIN, conseiller municipal délégué.

Estelle BOUTE, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Hélène MARTIN, conseillère municipale déléguée.

Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Joël BOUTE, conseiller municipal délégué.

Serge LEKADIR, conseiller municipal, avait donné procuration à Karim BERBACHE, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Frédérique VISTE

COMMUNE DE MARLY (59)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2025

Rapport :

La commune de Marly a procédé en 2023 à la réhabilitation du bâtiment situé 1 espace Jules Henri Lengrand à Marly. Afin d'améliorer l'accueil des usagers, des agents et d'assurer au mieux les missions de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la commune de Marly met à disposition du CCAS le bâtiment d'une surface de 225 m² moyennant un loyer de 35 280 €, charges comprises.

Les modalités de cette mise à disposition sont définies dans la convention en pièce-jointe.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2022-51 du 19 juillet 2022 portant sur les délégations consenties à monsieur le Maire par le Conseil Municipal aux titres des articles L.2122-21 et L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- de conclure avec le Centre Communal d'Action Social, une convention de mise à disposition des locaux communaux situés 1 espace Jules Henri Lengrand sur la commune de Marly, d'une superficie de 225 m², moyennant une redevance annuelle de 35 280 € incluant le loyer et les fluides,
- d'autoriser monsieur le comptable public de Valenciennes à faire recette du montant de la redevance annuelle,
- d'autoriser monsieur le Maire à signer tout acte et document en relation avec ce dossier.

le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur Joël QUENTIN,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOPTÉ la proposition.

La secrétaire de séance

Frédérique VISTE



Le Maire

Jean-Noël VERFAILLIE

